news tank éducation & recherche

L'abonnement à News Tank Éducation & Recherche est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank Éducation & Recherche.

# Université de Lyon : la stratégie scientifique un an après son lancement ; réponse à l'AAP Labex en cours

News Tank Éducation & Recherche -
Lyon - Actualité n°462068 - Publié le 25/11/2026 à 18:35

Imprimé par - abonné # - le 27/11/2026 à 09:49



Nathalie Dompnier, présidente de la Comue Université de Lyon - © Université Lumière Lyon 2

« Allier excellence scientifique et dynamique du territoire » : c'est l'un des enjeux de la stratégie scientifique du site de Lyon Saint-Étienne, selon Nathalie Dompnier, présidente de la Comue (Communautés d'universités et d'établissements) Université de Lyon, aux Rencontres de la stratégie scientifique du site, à Lyon le 24/11/2026.

« De longue date, il existe des partenariats, des liens entre ce monde académique et des acteurs socio-économiques sur le territoire. Mais une de nos préoccupations était vraiment de renforcer ce maillage et ces partenariats, d'aller

plus loin dans notre capacité à agir ensemble sur ce territoire », dit-elle.

Lancée en septembre 2025, cette stratégie scientifique est dotée de 8 M€ d'amorçage sur trois ans, et compte 35 établissements signataires. Un an plus tard, elle affiche :
• dix instituts thématiques interdisciplinaires, désormais tous pourvus de pilotes scientifiques mais à des degrés d'avancement différents,
• et une dizaine de RCD (réseaux de coordination disciplinaire).

« Il manque encore sept RCD qui doivent être mis en place d'ici février 2027, dont ceux du périmètre science du vivant/santé. Il sera scindé en cinq réseaux après y avoir associé l'Université Lyon 1 aux côtés de l'Université Jean Monnet, de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et de Vetagro Sup (Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement) », précise Nathalie Dompnier à News Tank. Le financement se situe autour de 415 k€ par institut en moyenne, et autour de 220 k€ par RCD, sur 2026-2029.

La Comue prépare par ailleurs sa réponse au nouvel AAP (Appel à projets) Labex (Laboratoire d'Excellence), via un AMI (Appel à manifestation d'intérêt) interne dont les notes d'intention, déposées le 24/11, seront examinées par les pilotes scientifiques des RCD et instituts, puis par les VP (Vice-président(e)) recherche et les représentants des ONR (Organismes nationaux de recherche), avant une décision du comité de stratégie scientifique de site. Une quinzaine de projets doivent être déposés début février 2027.

---

## La liste des instituts thématiques et réseaux de coordination disciplinaire

### Les dix instituts thématiques

- Création artistique, patrimoine et industries culturelles et créatives
- Décarbonation, économie circulaire
- Défis planétaires, territoires, transitions
- Démocratie
- Éducation, apprentissages, langages, cognition
- Institut transdisciplinaire en santé - Shape-Med@Lyon
- Intelligence artificielle : enjeux, concepts et usages
- Emergences : aux frontières des mondes physiques, vivants, humains
- Trajectoires alimentaires
- Transformations du travail

### Les dix réseaux de coordination disciplinaire déjà en place

- Droit et sciences juridiques
- Économie, gestion
- Littérature, philosophie, langues, linguistique, arts
- Mathématiques, informatique et sciences des données
- Physique
- Sciences de l'ingénierie
- Sciences de l'Univers et de la Terre
- Sciences Chimiques
- Mondes et sociétés du passé
- Géographie, aménagement, urbanisme, architecture, design

Transdisciplinaires et adossés à des enjeux de société, les instituts thématiques doivent permettre de :

- renforcer des synergies entre communautés de différents domaines ;
- construire des approches systémiques, transversales et novatrices sur des grands défis de société,
- contribuer à répondre à ces défis par l'innovation technologique, sociale et publique ;
- développer des projets de recherche participative et partenariale avec des acteurs socio-économiques du territoire, en lien avec les grands défis identifiés par l'État ;
- coordonner les réponses aux appels à projets thématiques (programmes nationaux et internationaux, agences de programmes, ANR (Agence nationale de la recherche), Horizon Europe) ;
- mettre en place des offres de formations transversales adossées aux recherches transdisciplinaires.

Couvrant l'ensemble des domaines disciplinaires et impliquant toutes les communautés académiques du site, les réseaux de coordination disciplinaire doivent permettre de :

- mener un travail de prospective scientifique pour identifier les fronts de science et contribuer à repousser les limites de la connaissance ;
- donner un cadre favorable à l'émergence d'innovations de rupture ;
- s'organiser pour répondre plus efficacement aux appels à projets disciplinaires aux niveaux national et européen ;
- coordonner les offres de formation disciplinaires entre établissements (complémentarité des formations, nouveaux projets, insertion professionnelle) ;
- accroître l'attractivité du site universitaire par l'excellence disciplinaire et sa mise en visibilité, l'animation et le montage de projets scientifiques.

## « Travailler plus en profondeur les liens science et société » (Nathalie Dompnier)

« Notre conviction, c'est que la science doit aussi s'inscrire profondément sur son territoire et le servir », déclare encore Nathalie Dompnier.

> *« Tous les grands enjeux de notre monde, mais plus spécifiquement de notre territoire, méritent que l'on mobilise l'ensemble des forces académiques de notre site, avec la diversité des domaines disciplinaires ».*

L'idée est aussi de le faire « en ouvrant nos démarches vers la société : travailler plus en profondeur les liens science et société, en lien étroit avec les entreprises sur des enjeux de transfert et d'innovation, et en allant vers les collectivités locales, pour partager des expertises, venir éclairer le débat public et alimenter la décision publique ».

## « Un site où on couvre à peu près tout » (Isabelle von Bueltzingsloewen, Lyon 2)

Isabelle von Bueltzingsloewen, présidente de l'Université Lumière Lyon 2 détaille la richesse du site : « c'est un site où on a 160 000 étudiants, dont 5 000 doctorants, 7 000 enseignants-chercheurs, 177 labos, et 37 labcoms avec des entreprises sur différents secteurs. Et sur le plan du périmètre disciplinaire, je crois qu'on couvre à peu près tout : je ne pense pas qu'il y ait véritablement de disciplines absentes. »

Elle revient sur les dix instituts thématiques transdisciplinaires : « l'enjeu de leur construction, c'est de faire face et d'essayer de traiter de grands enjeux de société par définition complexes et systémiques, et qui nécessitent d'associer des chercheurs qui viennent d'horizons extrêmement différents, qui apportent des regards largement complémentaires. »

« Des établissements qui n'ont pas toujours communiqué facilement ensemble »

« Cette organisation doit permettre de faire de notre site un pôle universitaire majeur — en réalité, il l'est déjà, mais l'idée est d'accroître sa visibilité et son attractivité, ce qui est rendu difficile par l'éparpillement en 35 établissements qui n'ont pas toujours communiqué facilement ensemble. »

Isabelle von Bueltzingsloewen relie aussi cette dynamique aux attentes de la jeunesse étudiante : « c'est cette jeunesse-là qui va vraiment vivre ces grands enjeux sociétaux ; elle se manifeste, elle se fait entendre, parfois bruyamment, dans nos rues mais aussi sur nos campus. La difficulté, c'est que pour l'instant, ce n'est pas sûr que cette jeunesse soit entendue. »

Interrogée sur un exemple qui incarne la démarche, elle cite l'institut santé Shape-Med@Lyon sur le One Health (santé globale) : « c'est le premier institut qui a été créé, et qui sert de démonstrateur aux autres ». Il a par ailleurs été labellisé Excellences dans le cadre de l'AAP du programme d'investissement France 2030.

## « Ce qui s'est construit n'a pas été un schéma plaqué » (Frédéric Fotiadu, Insa (Institut national des sciences appliquées) Lyon)

Frédéric Fotiadu, directeur de l'Insa Lyon, revient sur la méthode : « Elle s'est construite avec beaucoup de ferveur, sur un terreau fertile, parce que les établissements de ce site sont fortement liés au travers des structures de recherche qui existent déjà : des unités mixtes de recherche entre établissements et organismes nationaux, des projets communs, une formation doctorale mutualisée à l'échelle du site. »

Il insiste sur le caractère ascendant de la démarche : « ce qui s'est construit n'a pas été un schéma plaqué, c'était la traduction de ce que les communautés avaient déjà proposé comme éléments de structuration ».

« Répondre à une forme d'attente de l'État »

Selon lui, cette structuration scientifique est aussi une réponse à différentes attentes vis-à-vis du site :

- « répondre à une forme d'attente de l'État que ce site évolue dans son organisation pour pouvoir bénéficier de financements,
- et répondre à des attentes des partenaires socio-économiques et des collectivités territoriales, extrêmement fortes et parfaitement légitimes dans la première région industrielle de France. »

Interrogé sur un exemple concret, il cite le pôle universitaire d'innovation « Impulse » du site, qui gère environ 650 familles de brevets en portefeuille : « c'est une formidable mise en musique de ce qui se faisait sur le site, et que l'on fait beaucoup mieux, de façon plus puissante, avec des perspectives plus larges. »

## Le regard d'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) sur la stratégie scientifique du site

Pascal Boistard, président du Centre Inrae Lyon-Grenoble Auvergne-Rhône-Alpes, apporte le regard de cet organisme national recherche, établissement associé de la Comue : « Cette stratégie scientifique de site permet d'être plus efficace dans la mobilisation des forces du site : sinon, on travaille en bilatéral avec n partenaires un peu en silos, et c'est vite extrêmement compliqué. »

Il souligne l'importance de l'échelle territoriale : « au niveau national, l'environnement, l'économie, l'aménagement du territoire ou le travail relèvent de ministères distincts, et il est extrêmement difficile de les faire travailler voire même discuter ensemble. Alors qu'à un niveau territorial, les acteurs embrassent naturellement toutes ces dimensions, et c'est beaucoup plus simple de co-construire les sujets de recherche avec eux. »

Il relève un enjeu de visibilité : « Inrae est présent sur 33 sites universitaires, dont celui de Lyon Saint-Étienne, et nous avons 260 unités de recherche sur tout le territoire. Il faut identifier les points forts d'un site et les faire connaître, sans quoi on risque de ne pas être identifié comme très fort sur telle ou telle thématique. »

Comme exemple de réussite scientifique sur Lyon Saint-Étienne, il cite deux PEPR (Programmes et équipements prioritaires de recherche) (programmes et équipements prioritaires de recherche) portés pour Inrae par des scientifiques du site Lyon Saint-Étienne : One Water sur l'eau bien commun et Solu-Biod sur les solutions fondées sur la nature : « Si un établissement national présent sur 33 sites universitaires va chercher des chercheurs de Lyon Saint-Étienne [pour ces deux PEPR], ce n'est pas par hasard », ajoute-t-il.

### La recherche du site Lyon - Saint-Étienne en chiffres

- 700 chercheurs et enseignants-chercheurs
- 5 000 doctorants
- 173 laboratoires de recherche
- 700 mentions de diplômes (licence, master, doctorat)
- 17 000 publications annuelles
- 89 membres actifs de l'Institut universitaire de France
- 154 projets Horizon Europe pour 55 M€
- 37 laboratoires communs avec des entreprises
- 40 M€ par an de recherche partenariale
- 650 familles de brevets en portefeuille

## Comue Lyon Saint-Étienne

L'Université de Lyon est une communautés d'université et d'établissements créée en 2015.

**Catégorie :** Universités

### Adresse du siège

92 rue Pasteur
CS 30122
69361 Lyon Cedex 07 France

### Général

| | |
|---|---|
| Date de création | 2024 |
| Statut | EPCSCP (Comue de type expérimental) |
| Tutelles | Ministère chargé de l'enseignement supérieur |
| Implantations (dont siège) | Lyon (siège), Saint-Etienne |
| Membres | • Lyon 1,<br>• Lyon 2,<br>• Lyon 3,<br>• CNRS,<br>• Science Po Lyon,<br>• VetAgro Sup,<br>• ENTPE,<br>• Université Jean Monet Saint-Etienne,<br>• ENS de Lyon,<br>• Ecole Centrale de Lyon,<br>• Insa de Lyon,<br>• Ensal (Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon). |
| Associés | • Institutions d'enseignement supérieur : Institut Catholique de Lyon, CNSMD de Lyon, Ecole des Mines Saint-Etienne, Enssib, EMLyon Business School, Crous de Lyon, Ensatt (Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre), CPE Lyon (Ecole supérieure de chimie, physique, électronique), Ecam LaSalle (Ecole catholique arts et métiers), Ensase (Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne), Université Gustave Eiffel, Ensba (Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon), ESADSE (Ecole supérieur d'art et de design de Saint-Étienne), Cnam Auvergne Rhône-Alpes, Cesi, Isara, Itech Lyon, Ecole de la Comédie, l'Institut Lyfe.<br>• Institutions de recherche associées : Anses, Inria, Bioaster, Inrae, Ifpen (IFP énergies nouvelles), Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale). |
| Présidence | Présidente : Nathalie Dompnier (depuis juin 2024) |

## Chiffres clés

| | |
|---|---|
| Personnels d'enseignement et de recherche | 6 800 chercheurs ou E-C |
| Étudiants | 140 000 |
| Doctorants | 5 400 |

## Résultats PIA

| | |
|---|---|
| NCU | Projet CURSUS+ (2018) : 14,5M€ |
| EUR | Vague 1 (2017) : 14,82M€ pour 2 projets |
| PUI (2023) | Impulse, financé uniquement en phase d'amorçage (2,5M€) |

Fiche n° 2230, créée le 25/06/2014 à 11:22 - MàJ le 25/11/2026 à 13:12

© News Tank Éducation & Recherche - 2026 - **Code de la propriété intellectuelle :** « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »